

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARBOZ(AIN)

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de votes pour : 19
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation : 12/06/2023
D2023061903

Séance du 19 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Christelle MOIRAUD.

Etaient présents : BOUVARD Nelly, CALLAND Cédric, CARRUBA Isabelle, CHATELET Jocelyne, DELIANCE Alexandre, GUILLERMIN Patrice, JAILLET Christian, LAMBERET Anthony, MIVIERE Karine, MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NEVORET Benoit, NICOLAS Carine, NOEL Simon, POCHON Béatrice, POCHON Laurence, PONCIN Emmanuel, SOCHAY Hervé, TISSERAND-BOUVARD Magali

Excusés :

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance

Objet : Demandes de subvention pour l'aménagement de l'étage de la médiathèque en un espace culturel, artistique et numérique

L'objectif principal de ce projet est d'aménager l'étage de la médiathèque en un espace culturel, artistique et numérique ouvert aux associations de Marboz et des communes alentour. Suite à la rénovation en 2022 de la toiture de ce bâtiment intéressant du patrimoine marbozien (ancienne école de filles construite en 1884 d'après les plans de l'architecte Tony Ferret), les travaux de rénovation de cet espace de 360 m2 sous comble consistent en une isolation thermique, l'aménagement de cloisons insonorisées pour créer des salles de musique et de solfège, un atelier artistique partagé et un espace numérique en libre accès.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande pour cinq subventions :

- auprès de l'Etat (DETR) au titre de l'attractivité des territoires (bâtiment à vocation Culturelle)
- auprès de l'Etat (DSIL) au titre de la rénovation thermique et de la mise aux normes et accessibilité des bâtiments
- auprès de la Région (Contrat Région Ville) au titre des bâtiments publics (rénovation énergétique) et édifices culturels (école de musique)
- auprès du Département de l'Ain (Pacte de Territoire),
- auprès de Grand Bourg Agglomération (PET II)

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Plan de financement du projet				
Dépenses		Recettes		
Médiathèque	380 000.00 € HT	Contrat Région Ville	30%	114 000,00 €
		Pacte de territoire	30%	114 000,00 €
		DETR - DSIL	10%	38 000,00 €
		PET 2	10%	38 000,00 €
		TOTAL SUBVENTIONS	80%	304 000,00 €
		Autofinancement	20%	76 000,00 €
Total	380 000.00 € HT	Total	100 %	380 000.00 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte le projet d'aménager l'étage de la médiathèque en un espace culturel, artistique et numérique pour un montant global de 380 000.00 € HT.
- approuve le plan de financement prévisionnel.
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.



Pour copie conforme,
Le Maire,

Christelle MOIRAUD